



Financer les EnR via l'investissement responsable aux Pays-Bas

OPPORTUNITÉS ET ENJEUX DU MARCHÉ NÉERLANDAIS





*"Zorg voor de aarde, en zij zal voor jou zorgen".
"Prends soin de la terre, et elle prendra soin de toi".*

Dicton néerlandais



Sommaire

★ Introduction	5
★ La vision d'Enerfip aux Pays-bas	6
INTERVIEW DE JULIEN HOSTACHE, PRÉSIDENT ET CO-FONDATEUR D'ENERFIP	6
★ Le marché des EnR aux Pays-Bas	9
OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS CLIMATIQUES	9
Union européenne	9
Pays-Bas	10
VUE D'ENSEMBLE ET TENDANCES DU MARCHÉ HOLLANDAIS	11
LES OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE	13
★ L'investissement responsable aux Pays-Bas	14
DÉFINITION ET PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE	14
CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE	15
Les acteurs du financement participatif	15
Le passeport européen	15
La structure juridique des émissions	16
INTERVIEW DE ROY VAN DER LOOS, BUSINESS DEVELOPPER CHEZ ENERFIP	17
★ FAQ - Foire aux questions	20
COMMENT ENERFIP SÉLECTIONNE SES PROJETS ?	20
Qui valide la mise en ligne d'un projet ?	20
COMMENT ENERFIP NOTE SES PROJETS ?	20
Pourquoi Enerfip note ses projets ?	20
Quels critères sont pris en compte ?	21
La note du sponsor	21
La viabilité du projet	21
Que signifie la note attribuée au projet ?	22
QUELLE EST LA FISCALITÉ POUR UN TITRE ÉMIS DEPUIS UNE SOCIÉTÉ NÉERLANDAISE ?	23
★ Comment nous contacter ?	25
ÉQUIPE NÉERLANDAISE	25
ÉQUIPE FRANÇAISE	25
★ Conclusion	26
★ Bibliographie	27



Vous pouvez retrouver toutes les sources utilisées pour rédiger ce guide dans la bibliographie en fin de dossier et, occasionnellement, quelques notes de bas de page explicatives afin de mieux cerner le sujet étudié.



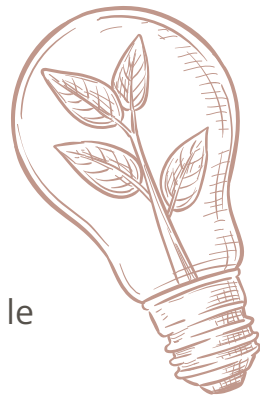
“Les Pays-Bas et la France sont plus proches que jamais et partagent une même vision, celle d'une Europe plus forte et plus unie, déterminée à renforcer sa souveraineté”.

Emmanuel Macron, Président de la République française





Introduction



Membres fondateurs de l'Union Européenne et alliés au sein de l'OTAN, la France et les Pays-Bas entretiennent une relation fondée sur la proximité, le dialogue et des valeurs communes. Ils partagent une vision commune et défendent une Europe souveraine, innovante et résiliente, capable de répondre aux défis mondiaux. La relation franco-néerlandaise s'illustre par une coopération étroite et multidimensionnelle, qui dépasse le cadre diplomatique pour embrasser les sphères économique, scientifique, culturelle et désormais énergétique. C'est dans ce contexte que l'alliance d'Enerfip et DuurzaamInvesteren prend tout son sens.

- ✳ **D'une part**, Enerfip est la plateforme française d'investissement responsable dédiée aux projets de transition énergétique et écologique.
- ✳ **D'autre part**, DuurzaamInvesteren* est la plateforme néerlandaise de référence en matière de financement participatif et d'investissement durable, spécialisée dans le financement de projets liés aux énergies renouvelables, à la transition énergétique, à l'économie circulaire et à l'immobilier durable.

Partageant la même mission et les mêmes valeurs depuis plus d'une dizaine d'années, ensemble, elles vous offrent la possibilité d'investir dans un avenir énergétique plus durable et de générer un rendement financier. Inédite, l'acquisition de DuurzaamInvesteren par Enerfip repose donc sur une complémentarité et une ambition partagée : celle de démocratiser l'accès à l'investissement dans la transition énergétique et écologique à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, ce rachat vous ouvre de belles perspectives jamais vues auparavant, à savoir accéder à une offre élargie de projets EnR** soigneusement sélectionnés, diversifier votre épargne à travers deux marchés complémentaires et donner du sens à votre argent en soutenant concrètement la transition énergétique et écologique en Europe. Vous faites désormais partie d'une communauté d'investisseurs engagés unie autour d'une même conviction : la finance peut, et doit, être un levier puissant au service du climat et des générations futures.



*Signifie "Investir responsable"

**Énergies Renouvelables

La vision d'Enerfip aux Pays-bas



INTERVIEW DE



Julien Hostache

PRÉSIDENT ET
CO-FONDATEUR D'ENERFIP

Enerfip avait déjà une présence aux Pays-Bas depuis début 2024. Pourquoi avoir choisi de racheter DuurzaamInvesteren plutôt que de continuer à croître organiquement sur ce marché ?

Les Pays-Bas représentent un marché stratégique majeur pour Enerfip. C'est l'un des pays les plus importants en matière de financement participatif en Europe, avec une culture financière particulièrement développée. Le pays se distingue également par son avance remarquable dans la transition énergétique. Les Pays-Bas figurent parmi les leaders mondiaux en matière de puissance photovoltaïque installée par habitant, juste derrière l'Australie.

Dans ce contexte, l'acquisition de DuurzaamInvesteren permet à Enerfip de renforcer rapidement sa position sur un marché mature, dynamique et particulièrement pertinent.

Cette acquisition fait suite à celle de Lumo en novembre 2025. Assistons-nous à une accélération délibérée de la stratégie de consolidation européenne d'Enerfip ? Quelle est la prochaine étape ?

Oui, clairement. Cette opération constitue une nouvelle étape dans la stratégie de déploiement européen d'Enerfip. L'objectif affiché est ambitieux : être présent dans 10 pays européens d'ici 2030, contre 4 actuellement. Cette croissance passera donc par de nouvelles acquisitions afin de fédérer davantage d'investisseurs, élargir l'offre disponible et mieux répartir les risques entre les différents marchés européens.

Concrètement, qu'est-ce que cette acquisition change pour un investisseur français déjà inscrit sur Enerfip ?

Cette implantation renforcée aux Pays-Bas va permettre à Enerfip de sourcer davantage de projets non seulement sur le marché néerlandais, mais aussi en Allemagne et dans les pays d'Europe de l'Est.

Pour les investisseurs français, cela signifie un accès élargi à de nouvelles opportunités d'investissement et une diversification géographique renforcée de leur portefeuille.





Les investisseurs français vont-ils avoir accès aux projets néerlandais et réciproquement ? Dans quels délais ?

Oui, l'objectif est bien de favoriser les échanges entre les différentes communautés d'investisseurs du groupe.

Comment se déroule la migration de plateforme et quel accompagnement est prévu ?

La migration de plateforme est déjà effectuée. Depuis mi-avril, les investisseurs de DuurzaamInvesteren peuvent migrer leur compte vers la plateforme Enerfip.

L'objectif de cette intégration est d'offrir une expérience utilisateur simplifiée, avec un espace unique permettant à chaque investisseur de centraliser l'ensemble de ses investissements.

Un important travail technique a été réalisé pour rendre cette transition possible, dans une volonté forte de fluidité et de simplicité pour les utilisateurs.

Enerfip enchaîne 2 acquisitions majeures en quelques semaines. Comment garantissez-vous que ces opérations n'impactent pas la qualité de gestion et le suivi des projets existants ?

Ces opérations demandent effectivement un investissement considérable en temps et en ressources humaines. Mais, avec une équipe de 70 collaborateurs, nous disposons des moyens nécessaires pour mener ces intégrations avec rigueur.

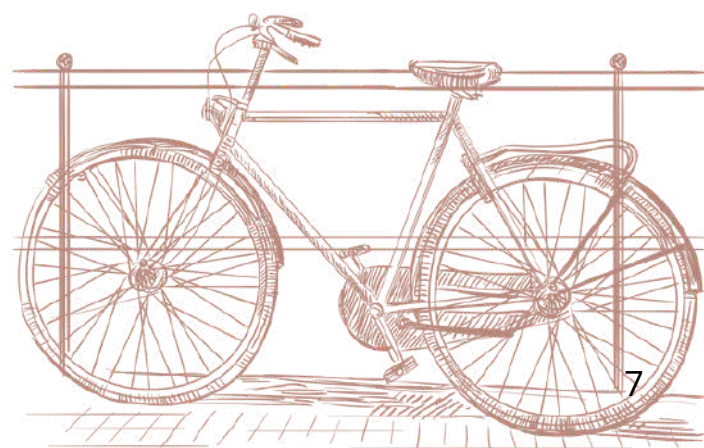
La priorité reste inchangée : maintenir un haut niveau de qualité dans la gestion, le suivi des projets et l'accompagnement des investisseurs.

Y aura-t-il un service client bilingue (français/néerlandais) pour accompagner les investisseurs des deux côtés ?

Oui. Enerfip conserve son approche locale en développant des équipes sur place. Comme cela a déjà été mis en œuvre en Espagne, les investisseurs néerlandais bénéficieront d'un service dédié, assuré par des équipes locales capables de répondre dans leur langue.

Enerfip a financé plus de 850 millions d'euros de projets en France depuis 2014. Avec Lumo et DuurzaamInvesteren, le groupe passe à 1,5 milliard d'euros cumulés. Quelle ambition pour les 3 prochaines années ?

Enerfip entend renforcer sa position de leader européen de l'investissement responsable dédié à la transition énergétique. Enerfip représentant déjà une part significative du marché européen, notre ambition est de consolider durablement cette avance, avec un objectif de financement annuel de 400 millions d'euros à horizon 2030, contre 220 millions prévus cette année.





Le contexte politique et financier autour des énergies renouvelables est "de plus en plus difficile". En quoi cette consolidation européenne est-elle une réponse à ces turbulences ?

Pour Enerfip, il s'agit davantage d'une conviction de long terme : la transition énergétique est inéluctable. Les ralentissements politiques ou économiques sont perçus comme temporaires. À long terme, les impératifs économiques, industriels et de souveraineté énergétique rendent le développement massif des énergies renouvelables incontournable.

Si vous deviez résumer en une phrase ce que cette acquisition représente pour Enerfip et pour les investisseurs qui vous font confiance, que diriez-vous ?

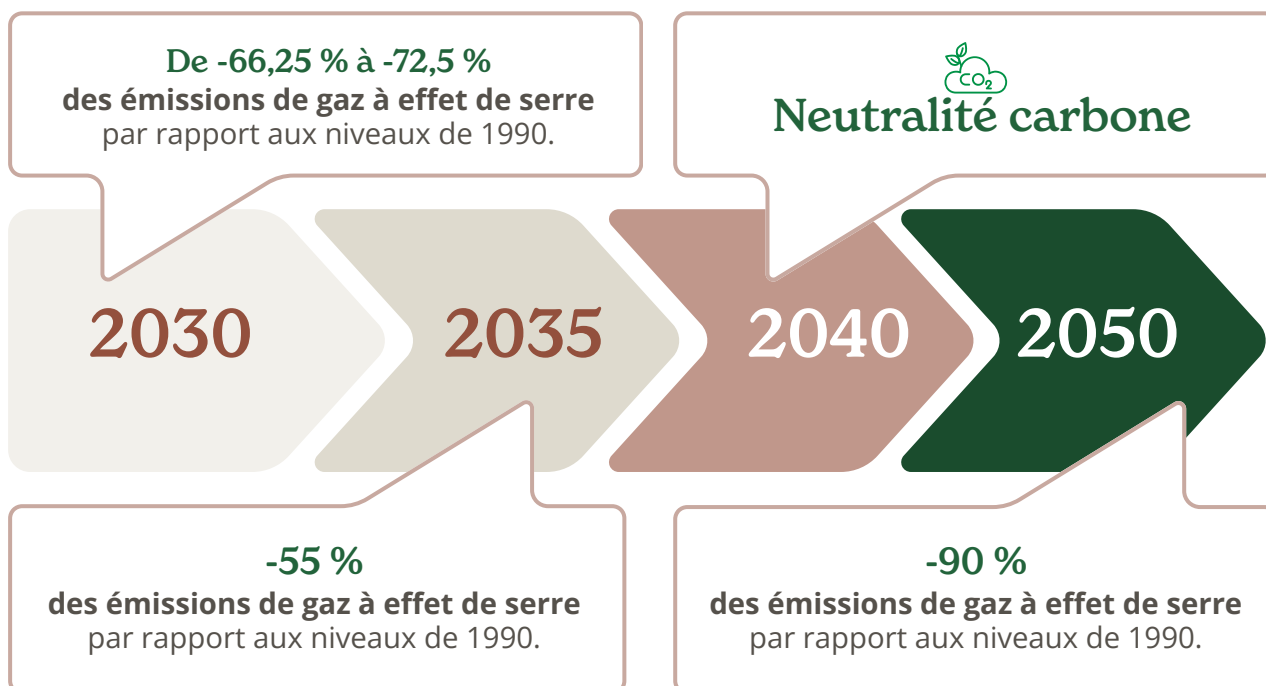
Cette acquisition constitue une étape symbolique et structurante dans l'histoire d'Enerfip. Elle marque la capacité du groupe à franchir une nouvelle dimension européenne, tout en renforçant sa promesse fondamentale envers ses investisseurs : proposer davantage d'opportunités, de diversification et de solidité, sans compromis sur la qualité.



Le marché des EnR aux Pays-Bas

OBJECTIFS ET ENGAGEMENTS CLIMATIQUES

Union européenne



Pour répondre à l'urgence climatique, l'Union européenne a pris plusieurs mesures, à commencer par le Pacte vert européen en 2019, qui grave son engagement d'être le premier continent climatiquement neutre au monde d'ici 2050. Par la suite, en 2021, la Loi européenne sur le Climat et le paquet législatif "Fit for 55" mettent des chiffres sur ces ambitions. L'Union européenne doit réduire de 55 % ses émissions de GES d'ici 2030 (vs 1990) et atteindre la neutralité carbone en 2050.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, l'UE a enregistré une baisse de 2,5 % de ses émissions de GES, confirmant qu'elle est sur la bonne trajectoire pour atteindre sa cible 2030.

Sur le plan énergétique, l'UE fixe une part obligatoire de 42,5 % d'énergies renouvelables dans sa consommation finale d'ici 2030 et impose une réduction de la consommation d'énergie de 11,7 % par rapport aux projections initiales. Le secteur du bâtiment, qui représente 40 % de l'énergie consommée en Europe, fait l'objet d'une réglementation spécifique : tous les nouveaux bâtiments devront être à 0 émission d'ici 2030 et l'ensemble du parc immobilier existant devra l'être d'ici 2050.

Ces efforts portent leurs fruits, car, en 2024, les émissions de GES de l'UE ont baissé de 2,5 %, confirmant qu'elle est sur la bonne trajectoire pour atteindre ses cibles 2030.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En novembre 2025, les ministres de l'Environnement des 27 franchissent une nouvelle étape en s'accordant sur un objectif de réduire 90 % d'émissions d'ici 2040, préfigurant le dernier palier avant la neutralité climatique totale prévue en 2050.

L'UE s'affirme comme l'une des zones les plus ambitieuses au monde sur le plan climatique, avec un cadre législatif unique combinant objectifs et responsabilités. La transition énergétique et écologique est vue comme un moteur de compétitivité, d'innovation et de souveraineté pour le continent européen.



Pays-Bas

Alignés avec les ambitions européennes, les Néerlandais ont une politique climatique ambitieuse, encadrée par leur Loi Climat (Klimaatwet), qui fixe des jalons précis à plusieurs horizons.

2030

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de **55 %** par rapport aux niveaux de **1990**.

2040

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de **90 %** par rapport aux niveaux de **1990**

2050

Atteindre la neutralité carbone.

Publié en 2025, le Plan Climat des Pays-Bas décline les mesures sectorielles nécessaires pour atteindre ces objectifs. Certaines concernent l'énergie et encouragent le développement des EnR. D'autres portent sur l'environnement et la rénovation thermique des infrastructures existantes. L'industrie, quant à elle, doit décarboner ses procédés industriels, tandis que l'agriculture doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre, notamment le méthane et le protoxyde d'azote.

Pour ce qui est de la mobilité, les Pays-Bas électrifient les différents transports et développent les bornes de recharge.

Les Pays-Bas incarnent un modèle de politique climatique structurée, portée par un cadre légal engagé et une société civile active.

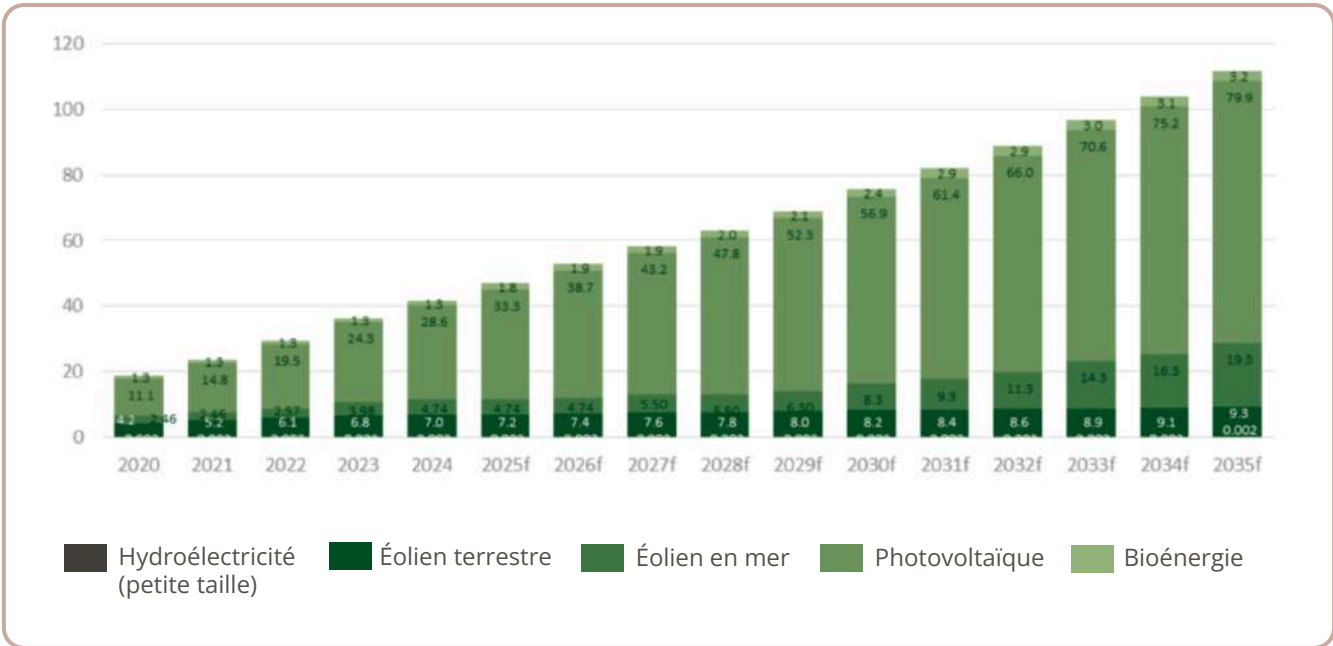
Si les objectifs affichés sont parmi les plus ambitieux d'Europe, leur atteinte reste conditionnée à la résolution de blocages sectoriels persistants, comme le réseau électrique saturé, la transition agricole conflictuelle ou encore la rénovation du bâti à accélérer. Vus comme une référence sur le plan durable, ils aspirent à porter cette dynamique au-delà de leurs frontières, en s'imposant comme une place européenne incontournable de la transition énergétique.



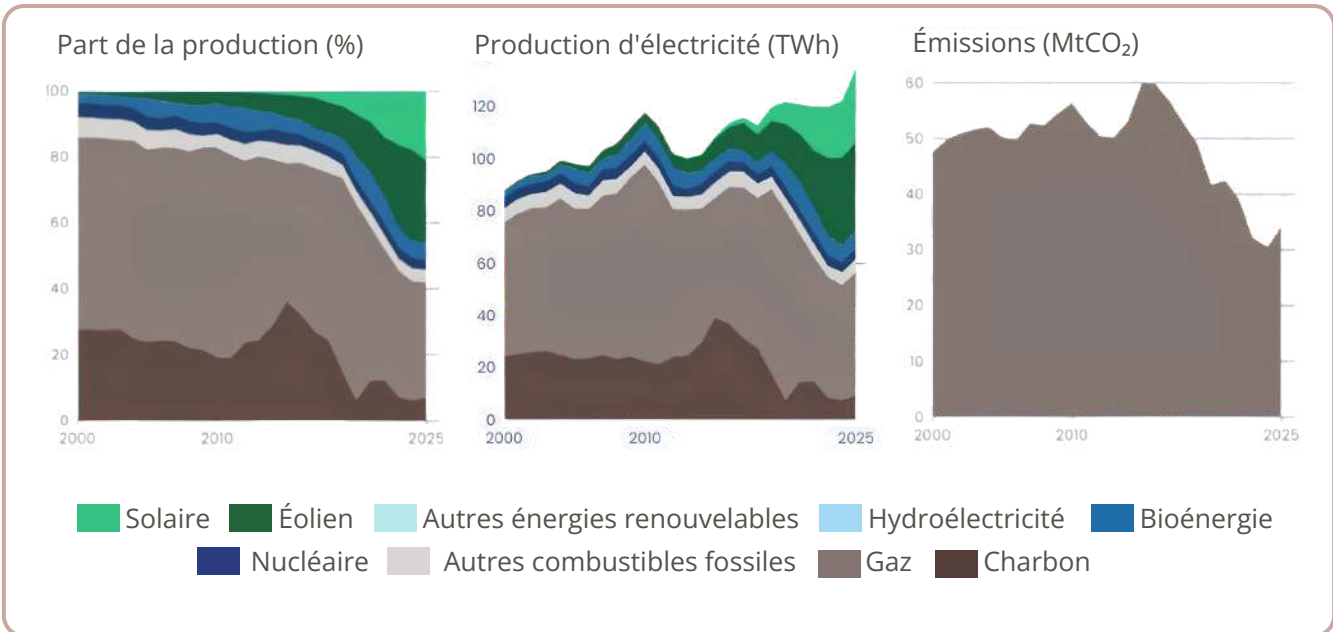
VUE D'ENSEMBLE ET TENDANCES DU MARCHÉ HOLLANDAIS



Capacité cumulée (GW) des EnR sur le marché néerlandais (2020-2035)



Les Pays-Bas : aperçu du secteur électrique



Le marché des énergies renouvelables aux Pays-Bas a franchi un cap historique. Longtemps dépendants du gaz naturel, qui représentait plus de 50 % de leur production électrique jusqu'en 2022, ils ont opéré un virage vers la transition énergétique et écologique. En 2024, pour la première fois, 54 % de leur électricité était issue de sources renouvelables. Depuis, ils se mobilisent pour atteindre leurs objectifs, à savoir 70 % à 75 % d'électricité renouvelable d'ici 2030 et la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Mais alors, comment se structure le mix énergétique hollandais ? Il est principalement porté par la filiale solaire avec près de 69 % de la capacité EnR installée (soit environ 32,7 GW sur 47,5 GW au total en 2025). Le photovoltaïque occupe une place centrale dans le paysage énergétique des Pays-Bas, où de nombreux projets voient le jour, à l'image de la gare routière solaire de Tilburg.



Le second levier de croissance renouvelable aux Pays-Bas est l'éolien, et tout particulièrement celui offshore. Représentant 25 % du mix électrique en 2025, avec 29 TWh produits en 2023 (+35 % en un an), la filiale éolienne bénéficie d'une position stratégique sans égal avec l'accès à la mer du Nord.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rotterdam abrite la GE Haliade-X 13 MW, soit la turbine offshore la plus puissante au monde, capable d'alimenter près de 12 000 foyers.





Les Pays-Bas s'illustrent également par leur positionnement de *hub* européen de l'hydrogène vert. Représentant déjà 25 % de la consommation européenne en 2018, le pays développe activement ses infrastructures. Le projet GOLIAT d'avions à hydrogène liquide sur l'axe Rotterdam-La Haye en est un bel exemple.



“Nous continuons de croire que l'hydrogène sera un carburant important pour l'avenir de l'aviation court-courrier. Nous nous réjouissons de l'opportunité de contribuer à l'élaboration du dossier opérationnel pour l'utilisation quotidienne généralisée de l'hydrogène liquide dans les aéroports”, a déclaré Karine Guenan, vice-présidente de l'écosystème ZEROe chez Airbus de 2021 à 2025.

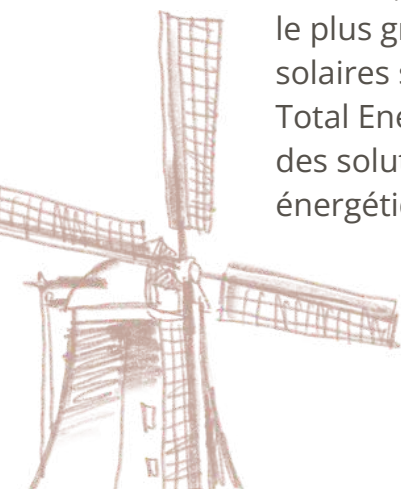
Même si le pays se structure autour des EnR, il lui reste certains défis à relever, comme la saturation du réseau électrique. La demande de raccordement au réseau électrique entraîne une longue attente qui a bridé certains projets, en matière de production renouvelable. En 2025, la part des EnR aurait pu atteindre 60 % sans les goulots d'étranglement du réseau, contre 57 % observés en réalité.

En bref, les Pays-Bas ont franchi un cap symbolique, avec une majorité d'électricité renouvelable. Toutefois, il reste de nombreux challenges à relever pour atteindre l'objectif de la neutralité carbone en 2050.

LES OPPORTUNITÉS POUR L'OFFRE FRANÇAISE

Les Pays-Bas offrent un terrain particulièrement favorable au développement des énergies renouvelables. Les entreprises françaises y voient un marché dynamique, innovant et en pleine croissance dans lequel elles peuvent développer des projets à impact positif.

En 2020, le groupe français Engie a construit le “Zonneakker Voorst”, à savoir le plus grand parc solaire privé des Pays-Bas. Composé de 117 000 panneaux solaires sur 38 hectares, il alimente 12 000 ménages en électricité verte. Total Energies développe des projets solaires et éoliens offshore et fournit des solutions énergétiques durables pour accompagner la transition énergétique aux Pays-Bas.



L'investissement responsable aux Pays-Bas

DÉFINITION ET PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



L'investissement responsable désigne toute démarche d'investissement qui intègre, au-delà des critères financiers traditionnels, des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).



Le pilier "Environnement" : il englobe tout ce qui se rapporte au changement climatique, comme les émissions de carbone, et à la protection de la biodiversité, comme la pollution, les émissions et déchets toxiques ou encore le stress hydrique.



Le pilier "Social" : il met en lumière le capital humain, avec la gestion de la main d'œuvre et les accès aux infrastructures, la santé et la sécurité, ainsi que la confidentialité et la sécurité des données.



Le pilier "Gouvernance" : il étudie la structure de l'entreprise, son comportement (éthique des affaires), sa comptabilité (salaire des employés) et les instabilités (corruption) qui peuvent y être présentes.

Chaque euro investi contribue au monde de demain : vous ne cherchez pas seulement le rendement financier, vous allez au-delà en faisant de votre épargne un véritable levier d'engagement. Investir responsable, c'est choisir de donner du sens à votre argent, en soutenant des projets qui répondent aux grands défis de notre époque : la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles et la construction d'une économie plus juste et plus durable.

CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

Les acteurs du financement participatif



ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et Résolution) : adossée à la Banque de France, elle est en charge de l'agrément et de la surveillance des établissements bancaires, d'assurance et de leurs intermédiaires, dans l'intérêt de leurs clientèles et de la préservation de la stabilité du système financier.



AFM (Autoriteit Financiële Markten) : équivalent de l'AMF française, elle s'engage à promouvoir des marchés financiers équitables et transparents. En tant qu'autorité indépendante de surveillance des marchés, elle contribue au bien-être financier durable aux Pays-Bas.



AMF (Autorités des Marchés Financiers) : elle régule la place financière française et se mobilise pour des marchés financiers solides, protecteurs des épargnants et utiles à l'économie.



ESMA (European Securities and Market Authority) : c'est l'autorité de régulation et de surveillance des marchés financiers de l'UE. Sa mission est de renforcer la protection des investisseurs, de promouvoir le bon fonctionnement des marchés financiers et de préserver la stabilité financière.



Le passeport européen

Le passeport européen est une extension de l'agrément PSFP, qui permet à une plateforme agréée dans un État membre d'opérer librement dans tous les autres pays de l'UE, sans avoir à obtenir d'autorisation spécifique dans chaque pays d'accueil.

Conformément à l'Article 18 du règlement 2020/1503, Enerfip peut exercer son activité aux Pays-Bas. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ?

- ★ Il est possible de retrouver des projets portés par des porteurs néerlandais sur la plateforme.
- ★ Enerfip peut accueillir des investisseurs néerlandais sans contrainte réglementaire supplémentaire.
- ★ Enerfip peut opérer sans agrément local auprès de l'AFM (régulateur néerlandais).

Les seules obligations concernent la rédaction des communications publicitaires et du KIIS en néerlandais.



La structure juridique des émissions



Chez Enerfip, nous privilégions le schéma juridique dans lequel la société émettrice reste néerlandaise, mais les obligations sont régies par le droit français (grâce au passeport européen), notamment en ce qui concerne la représentation des investisseurs, la gestion obligataire et le remboursement. La représentation de la masse des obligataires est alors assurée selon le droit français, via Enerfip Administration et Représentation.

Une seconde perspective est envisageable : celle d'une société de droit néerlandais émettant sous droit néerlandais. La principale différence avec l'option antérieure réside dans la représentation des investisseurs : celle-ci repose alors sur la Fondation néerlandaise, qui agit comme un organe tiers indépendant.

RAPPEL SUR LA REPRÉSENTATION DES INVESTISSEURS

- ✳ Pour les placements déjà souscrits via DuurzaamInvesteren, ainsi que pour les projets néerlandais en défaut, la Fondation néerlandaise SIDE* continue d'assurer son rôle actuel de représentant.
- ✳ Pour les futures opérations structurées sous droit néerlandais, cette Fondation reste mobilisée.
- ✳ En revanche, pour les émissions structurées sous droit français, mais distribuées à des investisseurs néerlandais, la représentation sera assurée par le Groupe Enerfip.

**Stichting Investeerdere Duurzame Energie*, qui signifie Fondation Investisseurs Energie Durable.



INTERVIEW DE



Roy van der Loos

BUSINESS DEVELOPPER
CHEZ ENERFIP

Votre rôle de chef de projet et analyste, ça recouvre exactement quoi au quotidien ? Comment ça se passe concrètement entre l'équipe néerlandaise et l'équipe française ?

Je suis responsable de l'ensemble des projets futurs et existants sur le marché néerlandais.

- En tant que business developer, j'identifie et structure les deals avec les clients.
- En tant qu'analyste, j'effectue une analyse approfondie des données de l'entreprise et de ses aspects financiers pour trouver la structure la plus adaptée.
- En tant que chef de projet, je transforme le deal en opportunité d'investissement sur la plateforme.

Tout au long de ce processus, nous collaborons quotidiennement avec l'équipe française pour nous assurer de travailler selon les mêmes standards et de partager mutuellement nos connaissances sur différents sujets.

Pour un investisseur français qui ne connaît pas le marché néerlandais, comment le décririez-vous en quelques mots ? Qu'est-ce qui le rend particulièrement attractif ?

Le marché néerlandais des énergies renouvelables est un marché de petite taille, mais très avancé.

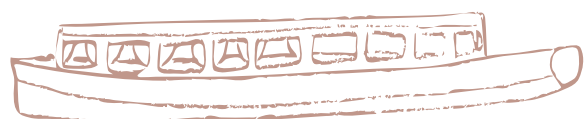
Il est fortement porté par des politiques climatiques claires et stables. L'éolien et le solaire y sont déjà bien développés, mais le réseau est souvent saturé, ce qui crée de nouvelles opportunités pour des projets de stockage et de flexibilité.

Compte tenu de la forte demande industrielle en énergie et de l'importance des grands ports des Pays-Bas, la demande en énergie propre et en solutions de stockage devrait rester soutenue dans les années à venir

Les Pays-Bas ont une géographie particulière (pays plat, grande façade maritime). Quels types d'ENR cela favorise-t-il concrètement ? Y a-t-il des spécificités que l'on ne retrouve pas en France ?

Ce contexte est particulièrement favorable à l'éolien offshore, grâce aux eaux peu profondes et aux vents régulièrement forts, à proximité de grands ports et de pôles industriels à forte demande. Le paysage plat facilite techniquement l'implantation de parcs solaires et éoliens, même si la rareté du foncier constitue une contrainte majeure.

Par rapport à la France, les Pays-Bas disposent de beaucoup moins de diversité géographique et d'espace disponible, mais bénéficient d'un avantage structurel plus marqué dans l'éolien offshore et l'intégration des systèmes énergétiques. Notamment grâce à des ports majeurs comme Rotterdam. Ils sont très bien positionnés pour les infrastructures énergétiques telles que l'import-export d'hydrogène et le stockage de CO2.





Y a-t-il des différences importantes dans la structure des projets néerlandais par rapport aux projets français ? (montage juridique, garanties, durée des prêts...)

La structure des projets est comparable. Les différences les plus importantes résident toutefois dans la manière dont le risque est alloué et dont les revenus sont sécurisés.

Aux Pays-Bas, les projets sont davantage exposés au marché, mais sont dans la plupart des cas soutenus par des subventions à long terme (SDE+) combinées à des PPA (Corporate Power Purchase Agreements) d'entreprise, ce qui les rend faciles à financer grâce à la prévisibilité des revenus.

Du fait de cette exposition au marché, les prêteurs et les investisseurs accordent une plus grande importance au risque merchant, aux hypothèses de prix de l'électricité et aux scénarios défavorables. Résultat ? Les projets français s'appuient davantage sur des revenus garantis par les politiques publiques et un processus administratif plus encadré, tandis que les projets néerlandais sont plus flexibles et exposés au marché, mais très finançables lorsqu'ils sont correctement structurés.

Quels sont les types de projets qui vont être proposés aux investisseurs sur la plateforme Enerfip ? Donnez-nous quelques exemples concrets de projets néerlandais.

L'offre sera similaire à ce que les investisseurs connaissent déjà sur Enerfip, avec aux Pays-Bas une tendance marquée vers le stockage d'énergie, la mobilité et les projets énergétiques mixtes.

Zhero Systems : une entreprise qui produit et exploite des systèmes de stockage d'énergie circulaires pour des sites mobiles tels que des chantiers de construction, ainsi que pour le secours de réseaux de télécommunication, d'événements et d'hôpitaux.

GoAse Suncharging : une entreprise qui développe et exploite des bornes de recharge rapide combinées à du stockage d'énergie et à de la production solaire.

Les entrepreneurs néerlandais sont également très actifs dans d'autres pays d'Europe et d'Afrique. Les investisseurs peuvent donc également s'attendre à des projets d'énergies renouvelables dans des pays hors des Pays-Bas, comme la Belgique, le Kenya et l'Afrique du Sud.

Y a-t-il des risques spécifiques aux projets néerlandais que les investisseurs français doivent bien comprendre avant d'investir ?

Le risque le plus important, souvent sous-estimé, est la congestion du réseau. Aux Pays-Bas, de nombreuses régions sont déjà à saturation ou proches de la saturation, ce qui signifie qu'obtenir un nouveau raccordement au réseau peut prendre plus de temps que prévu.

C'est pourquoi de plus en plus de projets solaires et éoliens intègrent du stockage d'énergie. Les projets de stockage autonomes recherchent également des solutions flexibles, comme le partage d'un raccordement réseau avec des entreprises agricoles.





De nouveaux projets néerlandais vont-ils être mis en ligne directement sur Enerfip ? Dans quels délais ?

Oui, directement sur Enerfip comme à l'accoutumée. Le premier projet néerlandais, Zhero Systems, est ouvert aux investissements depuis le 9 juin.

Vous qui connaissez les 2 plateformes de l'intérieur, qu'est-ce qu'Enerfip va apporter aux investisseurs néerlandais que DuurzaamInvesteren ne pouvait pas leur offrir ? Et inversement, qu'est-ce que la culture et l'expertise néerlandaise vont apporter à Enerfip et à sa base d'investisseurs ?

Enerfip est positionnée comme une plateforme paneuropéenne, ce qui lui permet d'offrir un flux de deals transfrontaliers et une diversification bien plus large en termes de géographie et de technologies. En outre, Enerfip est une plateforme plus aboutie en elle-même, ce qui se traduit par un tableau de bord bien développé, une interface conviviale, ainsi qu'un support et une communication de qualité.

La culture des affaires néerlandaise est très pragmatique, transparente et forgée par une approche consciente du risque. L'efficacité est primordiale. Cela peut inciter Enerfip et ses investisseurs à aller vers une plateforme encore plus efficace et structurée, avec une structuration des deals pragmatique.



FAQ - Foire aux questions



COMMENT ENERFIP SÉLECTIONNE SES PROJETS ?

La sélection des projets chez Enerfip repose sur 2 critères fondamentaux.

- ✓ **La thématique du projet :** ce-dernier doit s'inscrire pleinement dans le domaine de la transition énergétique et écologique. Enerfip finance ainsi des projets de production d'énergies renouvelables, mais également des initiatives liées à l'efficacité énergétique et à la mobilité durable.
- ✓ **La maturité du financement :** Enerfip privilégie des projets à un stade de maturité avancée ou des sociétés bien développées et stables financièrement.

Qui valide la mise en ligne d'un projet ?

C'est le Comité de Sélection d'Enerfip, composé de 3 membres experts en transition énergétique (sur les volets techniques et financiers), qui tranche en dernier ressort. Sur la base des analyses présentées par les équipes dédiées, le Comité de Sélection décide si un projet est retenu et proposé aux investisseurs sur la plateforme.

COMMENT ENERFIP NOTE SES PROJETS ?



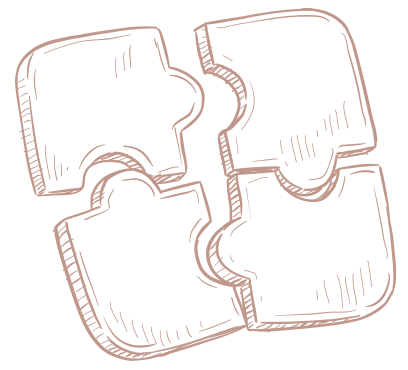
Pourquoi Enerfip note ses projets ?

"Si les prestataires de services de financement participatif attribuent des scores de crédit à des projets de financement participatif ou proposent une tarification pour les offres de financement participatif faites sur leur plate-forme de financement participatif, ils fournissent une description de la méthode utilisée pour calculer ces scores ou ces prix. Si le calcul se fonde sur des comptes non vérifiés, cela doit être clairement indiqué dans la description de la méthode."

Directive (UE) 2019/1937 (chapitre IV Protection des investisseurs, article 19 Information des clients, alinéa 6)

En tant que Prestataire de Services de Financement Participatif (PSFP) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), Enerfip a mis en place une méthodologie rigoureuse de sélection et d'analyse des projets. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du règlement européen (UE) 2020/1503, qui impose aux plateformes de financement participatif de décrire clairement la méthode utilisée pour attribuer des scores de crédit ou définir les taux d'intérêt des projets proposés.

En d'autres termes, toute plateforme de financement participatif doit être en mesure d'expliquer de façon transparente comment elle évalue et note les projets qu'elle présente à ses investisseurs.



Quels critères sont pris en compte ?

La note du sponsor

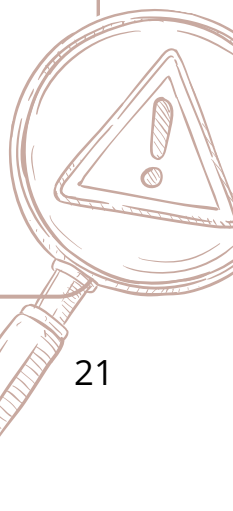
Enerfip attribue au sponsor une note allant de A+ à E, reflétant sa solidité financière et son expérience.

- A+** : sponsor adossé à une maison mère à la capacité financière excellente.
- A** : sponsor rattaché à une holding de tête à la très bonne santé financière.
- B** : sponsor disposant d'une bonne solidité financière, d'une équipe expérimentée et d'une solide réputation.
- C** : sponsor à l'activité récente, avec une équipe dirigeante aguerrie et une technologie mature (solaire, éolien, bornes de recharge...).
- D** : sponsor innovant, ayant dépassé le stade du prototype et cherchant à financer son développement commercial (opération principalement en equity).
- E** : sponsor en phase d'amorçage, dont la solution est encore en cours de conception (opération en equity).

La viabilité du projet

Le niveau de sécurité d'un projet est évalué selon 8 critères.

- 1 La structuration de l'émission** : société-projet ou holding ?
- 2 La zone géographique** : le risque et le taux sans risque varient selon le pays d'implantation du projet.
- 3 L'instrument de financement** : obligations ou actions ?
- 4 Le stade d'avancement** : projet en développement, prêt à construire ou déjà en exploitation ?
- 5 Les sûretés juridiques et/ou financières** : nantissement, gage sans dépossession ou GAPD (garantie à première demande) ?
- 6 Le financement bancaire** : un financement bancaire a-t-il déjà été obtenu préalablement à l'émission d'obligations ?
- 7 Le rang du financement** : senior (remboursement prioritaire) ou junior ?
- 8 La technologie utilisée** : technologie mature (photovoltaïque, biogaz, immobilier durable) ou innovante (hydrogène...) ?



Que signifie la note attribuée au projet ?

BON À SAVOIR

Les exemples associés à chaque note sont illustratifs. De nombreuses combinaisons de critères peuvent aboutir à une même note.



La notation finale des projets s'étend de A à G, avec des nuances exprimées par des + et -, soit 7 grandes catégories :

A+/A/A- : projets les plus sécurisés, souvent prêts à construire et portés par des sponsors financièrement solides.

B+/B/B- : projets à fort potentiel, à un stade avancé, avec un sponsor noté B ou C.

C+/C/C- : projets en développement, portés par des sponsors de catégorie B ou C.

D+/D/D- : projets en développement ou à caractère innovant, avec des sponsors de catégorie C et des garanties limitées.

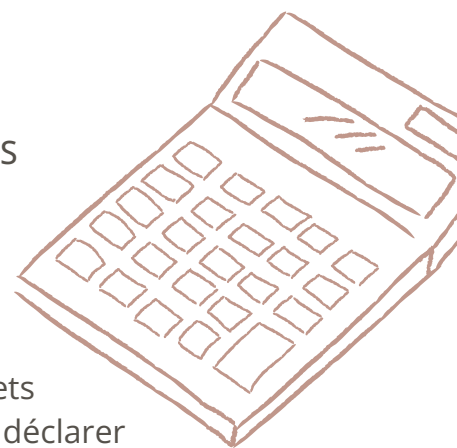
E+/E/E- : projets ayant démontré leur faisabilité technique et affichant de bonnes perspectives commerciales, mais nécessitant encore des fonds pour démarrer.

F+/F/F- : projets au stade du prototype. Ces projets ne sont pas proposés sur Enerfip, même sous forme d'actions.

G+/G/G- : projets dont l'activité n'a pas encore réellement démarré. Ces projets ne sont pas non plus proposés sur notre plateforme, même en actions.



QUELLE EST LA FISCALITÉ POUR UN TITRE ÉMIS DEPUIS UNE SOCIÉTÉ NÉERLANDAISE ?



RÉSIDENT FISCAL NÉERLANDAIS

En tant que résident fiscal néerlandais investissant dans des projets néerlandais, vous percevez vos intérêts bruts. Il vous incombe de déclarer ce revenu dans votre déclaration fiscale annuelle.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez le système fiscal néerlandais sur le site officiel du gouvernement : Rijksoverheid – Impôt sur le revenu.

RÉSIDENT FISCAL FRANÇAIS

Pour les émissions néerlandaises, les résidents fiscaux français ne sont pas soumis à une retenue à la source par le fisc néerlandais et n'ont pas besoin de certificat de résidence fiscale, comme pour les projets français. En tant que résident fiscal français, vous pouvez investir sur notre plateforme soit en votre nom propre (personne physique), soit par l'intermédiaire d'une personne morale (entreprise). Dans les deux cas et par défaut, le Prélèvement Forfaitaire Unique (Prélèvement Forfaitaire Unique – PFU) s'applique à tous les intérêts perçus. Le taux total est de 31.4%, répartis comme suit :

- ✳ **la CSG/CRDS (prélèvements sociaux) :** ces prélèvements sociaux obligatoires contribuent au financement de la Sécurité sociale et de la Protection sociale en France. Au total, ils représentent 18.6% de vos intérêts bruts ;
- ✳ **l'impôt sur le revenu :** prélèvement non libératoire de 12.8%. Toutefois, lors de votre déclaration annuelle de revenus, vous pouvez opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu si cela vous est plus avantageux. N'hésitez pas à contacter notre équipe Relations Investisseurs pour vous accompagner sur ce point.

Par défaut, Enerfip prélève 31,4 % sur tout paiement d'intérêts conformément à la réglementation. Dans certains cas, vous pouvez demander une dispense de ce prélèvement obligatoire.

BON À SAVOIR

Un avantage clé est qu'aucun certificat de résidence fiscale n'est requis pour investir dans des projets émis aux Pays-Bas !

RÉSIDENT FISCAL ESPAGNOL

Grâce à notre accréditation en tant que Prestataire de Services de Financement Participatif Européen (PSFP), Enerfip vous permet d'investir dans tous nos projets. Cependant, des règles spécifiques peuvent s'appliquer en fonction du pays de la société émettrice.

En tant que résident fiscal espagnol investissant dans un projet émis par une société néerlandaise, vous percevez vos intérêts bruts. Il vous incombe de déclarer ce revenu dans votre déclaration fiscale annuelle.

BON À SAVOIR

Un avantage clé est qu'aucun certificat de résidence fiscale n'est requis pour investir dans des projets émis aux Pays-Bas !

RÉSIDENT FISCAL NI NÉERLANDAIS, NI FRANÇAIS, NI ESPAGNOL

Si vous n'êtes pas résident fiscal néerlandais, français ou espagnol, vous êtes imposé dans votre pays de résidence.

BON À SAVOIR

Un avantage majeur est qu'aucun certificat de résidence fiscale n'est requis pour investir dans des projets émis aux Pays-Bas !



Comment nous contacter ?

Bien au-delà d'une simple plateforme d'investissement responsable, Enerfip vous propose de vous constituer une épargne transparente, vertueuse et au service de la transition énergétique et écologique. En choisissant de donner du sens à vos investissements, vous contribuez concrètement au verdissement de votre argent.

À nos côtés, vous investissez dans la transition énergétique en finançant directement des projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique ou de mobilité durable. Performantes, diversifiées et ancrées dans les territoires, nos offres s'inscrivent pleinement dans la construction d'une société bas-carbone.

Vous souhaitez rejoindre notre plateforme d'investissement responsable ? Prenez rendez-vous dès maintenant avec notre pôle Relation Investisseurs ! Pour toute question complémentaire, notre équipe reste à votre disposition.



ÉQUIPE NÉERLANDAISE



Linda Van Klink

Je vous présente les différentes options d'investissement disponible sur notre plateforme.



Renske Compagner

Je vous présente des opportunités d'investissement responsables et leurs informations clés.



Jill Diephuis

Je vous propose des solutions d'investissement alignées avec vos objectifs et convictions.

ÉQUIPE FRANÇAISE



Valérie Séchet

Je vous présente des solutions d'épargne durables et partage mon expertise dans ce domaine.



Maéva Faure

Je vous fournis des éléments de réponse pour mieux comprendre les options d'investissement durable disponibles.



Quentin Fraissinet

Je mets en avant des opportunités d'investissement compatibles avec des valeurs responsables.



Jenna Hogueb

Je rends accessibles des informations clés sur l'épargne responsable et durable.



Benjamin Dumortier

Mon rôle consiste à vous informer sur les différentes options d'épargne responsables disponibles.



Léo Duchambon

Je vous présente des options d'épargne durables et accessibles à tous les profils.

[Prendre rendez-vous](#)



Conclusion

Bien plus qu'un simple rapprochement commercial, l'acquisition de DuurzaamInvesteren par Enerfip est avant tout un pas de plus vers une finance responsable sans frontières. Cette union est une étape décisive vers une Europe de la transition énergétique et écologique plus ambitieuse.

Ce nouveau chapitre est aussi le vôtre ! En unissant nos expertises, nos communautés et nos portefeuilles de projets, notre plateforme s'impose comme un acteur européen de référence, capable de mobiliser l'épargne citoyenne au service du développement durable. Pour vous, c'est l'occasion de saisir des opportunités inédites : vous pourrez accéder à une offre élargie de projets à travers deux marchés complémentaires, diversifier votre épargne et donner du sens à votre argent en soutenant concrètement la transition énergétique et écologique. Qu'il s'agisse d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique ou de mobilité durable, vous disposez d'un éventail de choix sans précédent pour faire de votre épargne un véritable levier d'impact.

Ensemble, Enerfip et DuurzaamInvesteren avancent avec une conviction partagée : faire de chaque investisseur un acteur de demain.



Bibliographie

- <https://www.vsk.nl/en/artikelen/zonnestroom-remt-af-batterij-opslag-groeit-explosief>
- <https://www.amf-france.org/fr/lamf/nos-accords-de-cooperation/accords-multilateraux/accord-de-cooperation-entre-lautorite-financiere-markten-afm-pays-bas-lautorite-des-marches>
- <https://argent-et-salaire.com/forum/enerfip/enerfip-acquisition-aux-pays-bas-de-la-plateforme-duurzaaminvesteren-nl/>
- <https://www.teamfrance-export.fr/fiche-marche/transition-ecologique/enr-et-efficacite-energetique/NL>
- <https://www.touteleurope.eu/environnement/les-energies-renouvelables-dans-l-ue/>
- <http://thecrowdspace.com/fr/directory/crowdfunding-platforms-in-netherlands/>
- https://www.ieximpact.nl/Opinie/859088/Impactbeleggen/De-financieel-sector-loopt-in-duurzaamheid-zeker-niet-voorop.aspx?utm_source=intern&utm_campaign=main2
- <https://www.energie-nederland.nl/en/facts-figures/energy-market/>
- <https://www.energiestrategica.com/strategicenergy/en/notes/renewable-energy-share-the-netherlands>
- <https://www.pv-magazine.com/2025/11/14/netherlands-forecast-to-reach-79-9-gw-of-solar-by-2035/>
- https://www.oecd.org/en/publications/2025/07/oecd-economic-surveys-netherlands-2025_aa9d215c/full-report/advancing-decarbonisation-and-adaptation-policies_651ce3e9.html
- <https://www.enerdata.net/estore/country-profiles/netherlands.html>
- <https://data.partnersinenergie.nl/capaciteitskaart/totaal/afname>
- <https://laadinfrastructuur.databank.nl/viewer/ViewerReportContents.ashx>
- <https://alternative-fuels-observatory.ec.europa.eu/general-information/news/netherlands-electric-vehicle-market-2025-overview-bev-phev>
- <https://www.greenpeace.org/nl/klimaat-categorie/74142/klimaatplannen-kabinet-jetten-zelfs-onvoldoende-voor-eigen-2030-doel/>
- <https://nl.diplomatie.gouv.fr/fr/rerelations-bilaterales/rerelations-politiques-et-diplomatiques>
- <https://www.duurzaaminvesteren.nl/>
- <https://www.enerfip.eu/fr>
- <https://www.afm.nl/en/sector>
- <https://acpr.banque-france.fr/fr/professionnels/lacpr-vous-accompagne/banque/faire-evoluer-ma-societe/obtention-du-passeport-europeen>
- <https://www.touteleurope.eu/environnement/de-2030-a-2050-quels-sont-les-objectifs-climatiques-de-l-union-europeenne/>
- https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en
- <https://www.government.nl/themes/nature-and-the-environment/climate-change/mitigating-climate-change>
- <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/les-pays-bas-sommes-de-faire-plus-et-mieux-pour-le-climat-par-la-justice-neerlandaise-2212491>
- <https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/les-pays-bas-un-modele-a-suivre-en-matiere-de-transition-ecologique-151487.html>
- <https://fr.businessam.be/pays-bas-objectifs-climat-en-risque/>
- <https://ccpi.org/country/nld/>
- <https://iopius.nl/en/posts/the-dutch-energy-transitions-pain-point-lost-renewable-power>
- <https://www.enerfip.eu/fr/lempreinte/transition-energetique-pays-bas>
- <https://www.teamfrance-export.fr/fiche-marche/transition-ecologique/enr-et-efficacite-energetique/NL>
- <https://www.mordorintelligence.com/industry-reports/netherlands-renewable-energy-market>
- <https://ember-energy.org/countries-and-regions/the-netherlands/>
- <https://dutchreview.com/culture/innovation/theres-a-completely-solar-powered-bus-station-in-tilburg-and-it-looks-super-slick/>
- <https://www.connaissancedesenergies.org/une-eolienne-offshore-geante-de-12-mw-dici-2021-240320>
- <https://www.france-hydrogene.org/magazine/goliath-un-projet-coordonne-par-airbus-pour-tester-le-plein-dhydrogene-liquide-dans-trois-aeroports/>
- <https://www.euro-energie.com/engie-construit-le-plus-grand-parc-solaire-prive-des-pays-bas-n-7909>

Mentions légales

Enerfip est une plateforme agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en tant que Prestataire Européen de Services de Financement Participatif sous le N° FP-20222, et réglementée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif.

Investir présente un risque de perte partielle ou totale en capital et un risque de liquidité. Ce type de placement est une solution de diversification de votre épargne dont la performance prévisionnelle est déterminée et figée pour chaque projet. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre capital étant bloqué selon la période d'investissement de chaque projet, investissez seulement l'épargne dont vous n'avez pas besoin immédiatement.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Siège social :
6 rue de Maguelone
34 000 Montpellier
04 119 34 111

Bureaux d'Amsterdam :
Singel 542
1017 AZ Amsterdam
+31 85 888 1611

S.A.S. au capital de 109 012 euros
RCS Montpellier 804 231 546
Numéro d'agrément AMF : FP-20222

